



STE-FOY  
L'Envol

---

**OBJET : Autorisation parentale pour la soirée «Films d'horreur» du 2 novembre**

---

Chers parents et tuteurs,

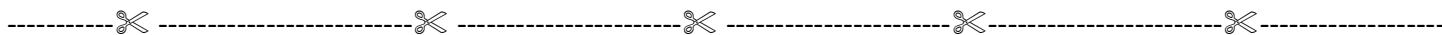
Samedi le **2 novembre prochain**, L'Envol fera une soirée «Films d'horreur». À la demande des jeunes, nous visionnerons deux films d'horreur durant la soirée. Cette activité est gratuite. L'équipe d'animation choisira les deux films en compagnie des jeunes et ceux-ci seront **destinés aux 16 ans et plus avec mention horreur ou autre**.

**Si votre jeune est âgé.e de moins de 16 ans et souhaite participer à cette soirée, nous vous demandons de signer cette autorisation parentale d'ici la soirée du 2 novembre et de nous la retourner.** Si votre jeune n'a pas sa feuille signée, il ne pourra pas assister au visionnement des films. La MDJ sera ouverte selon ses heures habituelles (18h00 à 23h00), mais le visionnement des films débutera à 19h00.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418-656-6039. Vous pouvez aussi visiter le [www.mdjlenvol.com](http://www.mdjlenvol.com) afin de voir notre programmation complète !

Veuillez agréer, parents et tuteurs, nos plus sincères salutations,

*L'équipe d'animation de la Maison des jeunes L'Envol de Sainte-Foy*



**COUPON-RÉPONSE**

**AUTORISATION PARENTALE – AUTORISATION POUR LA SOIRÉE «FILMS D'HORREUR»**

J'accepte que mon jeune, \_\_\_\_\_, assiste à la soirée «Films d'horreur»  
(Nom et prénom du jeune)

à la Maison des jeunes L'Envol de Sainte-Foy. Je comprends que les films qui seront présentés lors de cette soirée sont catégorisés comme déconseillés aux personnes âgées de moins de 16 ans.

---

Signature du parent

---

Date



STE-FOY  
L'Envol

---

**OBJET : Autorisation parentale pour la soirée du 24 octobre**

---

Chers parents et tuteurs,

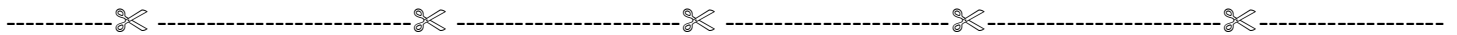
Jeudi le 24 octobre prochain, L'Envol fera une soirée film. À la demande des jeunes, nous visionnerons le film « Loups garous » sur la plateforme *Netflix*. **Cette activité est gratuite.** Le film est destiné aux 14 ans et plus. Il est classé comme étant un film d'action et d'aventures.

**Si votre jeune est âgé.e de moins de 14 ans et souhaite participer à cette soirée, nous vous demandons de signer cette autorisation parentale d'ici la soirée du 24 octobre et de nous la retourner.** Si votre jeune est âgé.e de moins de 14 ans et n'a pas sa feuille signée, il ne pourra pas assister au visionnement du film. La MDJ sera ouverte selon ses heures habituelles (18h00 à 21h30), mais le visionnement du film débutera à 19h00.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418-656-6039. Vous pouvez aussi visiter le [www.mdjlenvol.com](http://www.mdjlenvol.com) afin de voir notre programmation complète !

Veillez agréer, parents et tuteurs, nos plus sincères salutations,

*L'équipe d'animation de la Maison des jeunes L'Envol de Sainte-Foy*



**COUPON-RÉPONSE**

**AUTORISATION PARENTALE – AUTORISATION POUR LA SOIRÉE FILMS D'HORREUR**

J'accepte que mon jeune, \_\_\_\_\_, assiste à la soirée film à la Maison des jeunes l'Envol de Sainte-Foy. Je comprends que le film qui sera présenté lors de cette soirée est catégorisé comme déconseillés aux personnes âgées de moins de 14 ans.

---

Signature du parent

---

Date